

23

R A P P O R T

OBJET : FINANCEMENT DES PROJETS « VIE ETUDIANTE ».

Dans le cadre de la politique municipale de soutien à la vie étudiante et à son ouverture sur la ville, il est proposé au Conseil Municipal de soutenir les projets suivants :

1. Pratiques artistiques contemporaines sur le patrimoine messin

L'association étudiante Fac'cultatif souhaite organiser une manifestation culturelle le jeudi 25 mars 2010, en soirée, sur les Hauts de Sainte-Croix (Cloître des Récollets et Trinitaires) dont le thème porte sur le « contraste ».

Son dessein est de promouvoir l'alliance du patrimoine et des arts contemporains comme outils de la démocratisation culturelle.

Ce festival présentera également diverses animations : une exposition d'œuvres réalisées autour du thème du contraste, des réalisations sur le graff, des animations proposées par le Théâtre Universitaire de Metz, un ciné concert « la nuit des morts vivants » ainsi qu'un concert de musique actuelle.

L'association a sollicité une aide municipale de 1 000 €. Il est proposé de soutenir ce projet à hauteur de 800 €.

2. Festival Etudiant Contre le Racisme

L'association Festival Etudiant Contre le Racisme organise un festival sur la thématique du bien vivre ensemble. Ce festival, d'envergure nationale et étendu à l'ensemble des grandes villes universitaires de France, est relayé par l'association messine depuis 2007.

L'événement proposant des animations variées (concerts, théâtre, arts vivants, manifestations sportives, débats...) se déroulera du 17 au 19 mars 2010 sur les sites universitaires (Ile du Saulcy, Bridoux) avec une ouverture sur la ville (Trinitaires et animations de rues).

En 2008, le festival avait accueilli environ 2 500 personnes, le triple par rapport à 2007. Pour l'édition 2009, plus de 5 000 personnes étaient venues découvrir les animations proposées durant quatre jours.

L'association sollicite une aide municipale de 5 000 €. En 2009, la Ville a accordé une subvention de 5 000 €. Pour 2010, la durée de la manifestation étant ramenée à trois jours, il est proposé de soutenir ce projet à hauteur de 4 000 €. Pour information, l'association a sollicité d'autres financeurs comme le Conseil Régional de Lorraine, le Conseil Général de Moselle, l'Université Paul Verlaine...

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter la motion suivante :

MOTION

OBJET : FINANCEMENT DES PROJETS « VIE ETUDIANTE ».

Le Conseil Municipal,

Les Commissions compétentes entendues,

CONSIDERANT la politique de la Ville de Metz dans le cadre de son soutien à la vie étudiante et à son ouverture sur la ville,

DECIDE de soutenir les associations suivantes et de leur accorder les subventions indiquées ci-dessous pour un montant total de 4 800 €.

1. l'association Fac'cultatif pour un montant de 800 €.
2. l'association Festival Etudiant Contre le Racisme pour un montant de 4 000 €.

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents et pièces connexes à cette affaire et notamment les lettres de notification portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non respect de son affectation ou de cessation en cours d'exercice des actions subventionnées.

POUR LE MAIRE,
LE CONSEILLER MUNICIPAL DELEGUE :

Hacène LEKADIR